

## **AVIS DES SOCIETES**

### **ETATS FINANCIERS**

Société Tunisienne d'Email -SOTEMAIL-  
SIEGE SOCIAL : MENZEL HAYET – MONASTIR

La société Tunisienne d'Email-SOTEMAIL publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2018 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 31 mai 2019. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Mme Chiraz DRIRA et Mr Ahmed BELAIFA.

**Bilan SOTEMAIL S.A.**  
**Arrêté au 31 Décembre 2018**  
**(Exprimé en dinar tunisien)**

<b>Actifs</b>	<b>Note</b>	<b>31.12.2018</b>	<b>31.12.2017</b>
<b>Actifs non courants</b>			
<b>Actifs Immobilisés</b>			
Immobilisations incorporelles		175 883	125 307
<i>Moins : amortissements</i>		<96 353>	<69 741>
	IV.1	<b>79 530</b>	<b>55 566</b>
Immobilisations corporelles		70 702 517	67 149 547
<i>Moins : amortissements</i>		<21 512 515>	<19 088 410>
	IV.2	<b>49 190 002</b>	<b>48 061 137</b>
Immobilisations financières	IV.3	3 629 538	3 456 418
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b><u>52 899 070</u></b>	<b><u>51 573 121</u></b>
Autres actifs non courants	IV.4	403 350	280 052
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>53 302 420</b>	<b>51 853 173</b>
<b>Actifs courants</b>			
Stocks		23 591 695	18 247 648
<i>Moins : provisions</i>		<68 085>	<32 728>
	IV.5	<b>23 523 610</b>	<b>18 214 920</b>
Clients et comptes rattachés		17 598 064	12 332 534
<i>Moins : provisions</i>		<870 657>	<501 149>
	IV.6	<b>16 727 407</b>	<b>11 831 385</b>
Autres actifs courants		7 082 889	6 451 506
<i>Moins : provisions</i>		<205 033>	<205 033>
	IV.7	<b>6 877 856</b>	<b>6 246 473</b>
Autres actifs financiers	IV.8	1 698 510	1 794 802
Liquidités et équivalents de liquidités	IV.9	1 903 468	784 612
<b>Total des actifs courants</b>		<b><u>50 730 851</u></b>	<b><u>38 872 192</u></b>
<b>Total des actifs</b>		<b><u>104 033 271</u></b>	<b><u>90 725 365</u></b>

**Bilan SOTEMAIL S.A.**  
**Arrêté au 31 Décembre 2018**  
**(Exprimé en dinar tunisien)**

<b>Capitaux propres et passifs</b>	<b>Note</b>	<b>31.12.2018</b>	<b>31.12.2017</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Capital	IV.10	26 200 000	26 200 000
Réserve légale	IV.10	656 890	656 890
Autres capitaux propres	IV.10	6 568 564	6 812 684
Résultats reportés	IV.10	<5 971 356>	<6 367 072>
<b>Capitaux propres avant résultat de la période</b>		<b>27 454 098</b>	<b>27 302 502</b>
Résultat de l'exercice	IV.10	2 101 949	395 716
<b><u>Total des capitaux propres avant affectation</u></b>		<b>29 556 047</b>	<b>27 698 218</b>
<b>Passifs</b>			
<b>Passifs non courants</b>			
Emprunts	IV.11	11 978 413	10 767 197
Autres passifs non courants	IV.12	387 974	183 975
<b><u>Total des passifs non courants</u></b>		<b>12 366 387</b>	<b>10 951 172</b>
<b>Passifs courants</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	IV.13	29 114 444	23 767 240
Autres passifs courants	IV.14	6 417 699	5 578 022
Concours bancaires et autres passifs financiers	IV.15	26 578 694	22 730 713
<b><u>Total des passifs courants</u></b>		<b>62 110 837</b>	<b>52 075 975</b>
<b><u>Total des passifs</u></b>		<b>74 477 224</b>	<b>63 027 147</b>
<b><u>Total des capitaux propres et passifs</u></b>		<b>104 033 271</b>	<b>90 725 365</b>

**Etat de résultat SOTEMAIL S.A.**  
**Arrêté au 31 Décembre 2018**  
**(Exprimé en dinar tunisien)**

	<i>Note</i>	<b>31.12.2018</b>	<b>31.12.2017</b>
<b><i>Produits d'exploitation</i></b>			
Revenus	V.1	51 756 759	47 820 692
Autres produits d'exploitation	V.2	244 120	246 949
<b><i>Total des produits d'exploitation</i></b>		<b>52 000 879</b>	<b>48 067 641</b>
<b><i>Charges d'exploitation</i></b>			
Variation des stocks de produits finis		3 607 143	<382 959>
Achats d'approvisionnements consommés	V.3	<34 371 630>	<30 196 911>
Charges de personnel	V.4	<6 194 622>	<6 244 191>
Dotations aux amortissements et aux provisions	V.5	<3 602 840>	<2 487 603>
Autres charges d'exploitation	V.6	<3 729 113>	<3 282 375>
<b><i>Total des charges d'exploitation</i></b>		<b>&lt;44 291 062&gt;</b>	<b>&lt;42 594 039&gt;</b>
<b><u>Résultat d'exploitation</u></b>		<b>7 709 817</b>	<b>5 473 602</b>
Charges financières nettes	V.7	<5 935 253>	<4 931 928>
Produits des placements	V.8	103 056	97 189
Autres gains ordinaires	V.9	321 094	81 152
Autres pertes ordinaires		<28 244>	<202 878>
<b><u>Résultat des activités ordinaires avant impôt</u></b>		<b>2 170 470</b>	<b>517 137</b>
Impôt sur les sociétés		<68 521>	<121 421>
<b><u>Résultat net de l'exercice</u></b>		<b>2 101 949</b>	<b>395 716</b>

**Etat de flux de trésorerie SOTEMAIL S.A.**  
**arrêtés au 31 Décembre 2018**  
**(Exprimé en dinar tunisien)**

	<i>Note</i>	<b>31.12.2018</b>	<b>31.12.2017</b>
<b><i>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</i></b>			
<b><i>Résultat net</i></b>	<i>VI.1</i>	<b>2 101 949</b>	<b>395 716</b>
Retraitements pour :			
Amortissements et provisions		3 602 840	2 487 603
Quote-part subvention d'investissement		<244 120>	<246 949>
Plus-value sur cession des immobilisations		<32 872>	<269 767>
Transfert de charges		49 900	-
Actualisation des titres de placement		102 752	75 140
Encaissements liés aux titres de placement		1 092	-
Déc. affectés à l'acquisition de titres de placement		<7 551>	<235 742>
<b><i>Variation des :</i></b>			
Stocks		<5 344 047>	<1 056 765>
Créances clients		<5 265 530>	<940 153>
Autres actifs courants		<631 383>	474 602
Fournisseurs et autres dettes		6 266 881	6 132 351
<b><i>Flux de trésoreries provenant de l'exploitation</i></b>		<b><u>599 911</u></b>	<b><u>6 816 036</u></b>
<b><i>Flux de trésorerie liés à l'investissement</i></b>			
Déc. liés à l'acq. d'immo. Et AA non courants	<i>VI.2</i>	<4 320 003>	<3 307 001>
Enc. provenant de la cession d'immobilisations	<i>VI.2</i>	32 872	269 767
Déc. affectés à l'acquisition d'immobilisations fin.	<i>VI.2</i>	<173 120>	<14 586>
Enc. provenant de la cession d'immobilisations fin.		-	262 458
<b><i>Flux de trésoreries affectés à l'investissement</i></b>		<b><u>&lt;4 460 251&gt;</u></b>	<b><u>&lt;2 789 362&gt;</u></b>
<b><i>Flux de trésorerie liés au financement</i></b>			
Dividendes et autres distributions	<i>VI.3</i>	<80 000>	<900 628>
Enc. Et remboursement des emprunts	<i>VI.3</i>	5 653 962	<1 014 936>
<b><i>Flux de trésorerie Provenant du financement</i></b>		<b><u>5 573 962</u></b>	<b><u>&lt;1 915 564&gt;</u></b>
<b>Variation de trésorerie</b>		<b><u>1 713 622</u></b>	<b><u>2 111 110</u></b>
<b><i>Trésorerie au début de l'exercice</i></b>		<b><u>&lt;8 924 826&gt;</u></b>	<b><u>&lt;11 035 936&gt;</u></b>
<b><i>Trésorerie à la clôture de l'exercice</i></b>		<b><u>&lt;7 211 204&gt;</u></b>	<b><u>&lt;8 924 826&gt;</u></b>

**Notes aux  
Etats Financiers**

## ***I. Présentation de la société***

La Société Tunisienne d'Email S.A (« SOTEMAIL » ou « société ») est une société anonyme, de nationalité tunisienne, régie par le droit tunisien. Elle a été créée le 21 juin 2002. Son capital s'élève au 31 décembre 2018 à 26.200.000 DT divisé en 26.200.000 actions de valeur nominale de 1 DT chacune.

L'objet de la société est la fabrication des émaux de carreaux de céramiques, carreaux de faïence, grés et décorations ainsi que tous produits d'articles sanitaires.

Son activité s'étend sur le marché tunisien et à l'exportation. L'ensemble de ses unités de production est implanté à Souassi du gouvernorat de Mahdia.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun au taux de 10% conformément à l'article 20 de la loi de finance de l'année 2018 portant sur l'unification du régime fiscal des entreprises implantées dans les zones de développement régional.

SOTEMAIL détient une participation de 99% dans la filiale russe "LTD KIT ". Cette filiale a été créée en 2015 en vue de promouvoir les exportations de la société dans la zone Eurasie. Toutefois, cette filiale a connu des difficultés opérationnelles depuis sa création. LTD KIT est actuellement en arrêt d'activité et n'a pas préparé d'états financiers depuis sa création. En l'absence d'information financière sur cette filiale, SOTEMAIL ne peut pas établir des états financiers consolidés. Il est à noter que SOTEMAIL est-elle même filiale de la Société Moderne de Céramiques ("SOMOCER"), société cotée qui publie des états financiers consolidés incluant SOTEMAIL.

## ***II. Les faits significatifs de la période***

Création de la filiale «3S Trading» spécialisée dans l'importation, l'exportation de tous produits ou marchandises, ainsi que tous genres d'opérations de courtage et de négoce international. Le capital de cette société qui s'élève à 1.100 mille dinars et est composé de 1100 parts sociales d'une valeur nominale unitaire de 100 dinars. Elle est détenue à raison de 90% par SOMOCER et 10% par SOTEMAIL.

## ***III. Principes, règles et méthodes comptables***

Les états financiers de la société sont présentés selon les dispositions du système comptable des entreprises prévu par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises.

Les conventions comptables fondamentales concernant les éléments des états financiers et les procédés de prise en compte de l'information financière, sont présentées conformément au cadre conceptuel de la comptabilité. Les méthodes comptables retenues par la société sont en conformité avec les normes comptables tunisiennes « NCT » mises en vigueur par l'arrêté du ministre des finances du 30 décembre 1996.

Les conventions comptables de base et les méthodes les plus significatives appliquées pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

### ***III.1 Immobilisations***

Les immobilisations sont amorties sur leurs durées de vie estimées selon le mode linéaire. Par ailleurs, les biens immobilisés d'une valeur inférieure ou égale à 200 dinars, sont amortis

intégralement. Les immobilisations sont enregistrées à leur prix d'achat hors taxes déductibles augmenté des frais directs d'acquisition.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers vont à la société et ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés dans le résultat au cours de la période où ils sont encourus.

La société a procédé courant 2018 à un changement d'estimation des durées utilisées pour le calcul de l'amortissement de ses immobilisations. Ce changement a été fait dans le but de rapprocher l'amortissement de la période à la durée de consommation des avantages économiques des immobilisations.

Les nouveaux taux d'amortissement (nouvelles durées d'utilité) ont été déterminés sur la base de l'expérience, des avis techniques et en se référant aux taux d'amortissements pratiqués par d'autres sociétés ayant une activité similaire en la matière pour les immobilisations corporelles.

Ce changement d'estimation comptable a été appliqué d'une façon prospective conformément à la Norme Comptable relative aux modifications comptables (NCT 11). La dotation aux amortissements est ainsi calculée en appliquant les nouvelles durées de vie restantes à la valeur comptable nette au 31 décembre 2017.

<b>Nature</b>	<b>Anciens taux</b>	<b>Nouveaux taux</b>
Logiciels	33%	33%
Constructions	2,86%	2%
Matériel industriel - Constructions métalliques	4%	3,33%
Installations techniques, matériel et outillage	4% et 6,67%	3,33% et 6,67%
Matériel industriel à statut juridique particulier	6,67%	3,33% et 6,67%
Matériel de transport	20%	6,67% et 10%
Mobilier et matériel de bureau	10%	10%
Matériel informatique	15%	15%
Grosses réparations	33%	10%
Agencement, aménagement et installation	5%, 10% et 33%	5%, 10% et 33%

La dotation de la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2018 ainsi calculée en application des nouvelles durées de vie économiques est inférieure de 484 mille DT par rapport à la dotation calculée selon les anciennes durées de vie.

La méthode d'amortissement et la durée de vie restante sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers.

En cas d'existence d'indices de dépréciation, la valeur comptable nette est ramenée à sa valeur recouvrable estimée par la constatation d'une provision pour dépréciation au niveau de l'état de résultat.

### **III.2 Stocks**

Les stocks sont évalués comme suit :

- Les matières premières, matières consommables et pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés ;



- Les produits finis sont valorisés au coût de production de l'année, qui comprend le coût des matières premières et la quote-part des frais directs et indirects rattachés à la production ; et
- Les produits semi-finis sont valorisés au coût engagé en fonction de l'avancement du stade de fabrication.

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire permanent. Les produits achetés ou fabriqués sont portés dans les comptes de stocks au moment de leur acquisition ou de leur production. Leurs sorties pour être utilisés dans la production ou pour être vendus constituent des charges de l'exercice et sont portées, de ce fait, dans l'état de résultat.

Les stocks à rotation lente sont ramenés à leur valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal d'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés pour réaliser la vente.

### ***III.3 Les emprunts***

Les emprunts à long terme figurent au bilan pour la valeur non amortie sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année, est reclassée parmi les passifs courants.

Les charges financières courues (qui incluent les intérêts ainsi que les frais d'émission des emprunts) relatives aux emprunts qui servent pour le financement de la construction d'un actif qualifiant, sont capitalisées au niveau du coût dudit actif. Les autres charges financières sont comptabilisées en résultat de l'exercice.

### ***III.4 Contrats de location financement***

Les contrats de crédit-bail sont examinés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif. Le loyer est défalqué entre remboursement du principal et charges financières selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les charges financières sont comptabilisées en charge de l'exercice à moins qu'elles ne soient capitalisées dans le coût d'un actif qualifiant.

En l'absence de certitude raisonnable quant au transfert de propriété, les immobilisations acquises par voie d'un contrat de location financement sont amorties selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité et la durée des contrats.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

### ***III.5 Les frais préliminaires et charges à répartir***

Il s'agit des frais attachés à des opérations conditionnant l'existence, ou le développement de la société, engagés au moment de la création de la société, ou ultérieurement à cette date dans le cadre d'une extension, de l'ouverture d'un nouvel établissement ou d'une modification de son capital.

Les frais préliminaires sont portés à l'actif du bilan en charges reportées dans la mesure où ils sont nécessaires à la mise en exploitation de la société et qu'il est probable que les activités futures permettront de récupérer les montants engagés.

Les charges à répartir sont les charges engagées au cours d'un exercice, dans le cadre d'opérations spécifiques, ayant une rentabilité globale démontrée et dont la réalisation est attendue au cours des exercices ultérieurs tels que des frais de marketing spécifiques.

Les frais préliminaires et les charges à répartir sont résorbés sur une durée maximale de trois ans, à partir de la date d'entrée en exploitation de l'activité avec un délai maximal de cinq ans, à partir de leur engagement.

### ***III.6 Provision pour dépréciation des comptes clients et autres actifs courants***

Le management procède à la clôture de l'exercice à l'estimation d'une provision pour dépréciation des comptes clients et comptes rattachés ainsi que les comptes d'autres actifs courants. A chaque date de clôture le management détermine s'il y a des indicateurs de dépréciation des comptes clients et autres actifs courants.

Ces indicateurs comprennent des éléments tels que des manquements aux paiements contractuels ou des difficultés financières du créancier. La provision est estimée selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

### ***III.7 Provisions pour risques et charges***

Les réclamations contentieuses impliquant la société sont évaluées par la direction juridique. Celle-ci peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixe de façon précise sont classées en passifs non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information au niveau des notes aux états financiers sauf si la probabilité de sortie des ressources est probable.

### ***III.8 Liquidités et équivalents de liquidités***

Les liquidités et équivalents de liquidités, figurant dans le bilan et l'état de flux de trésorerie, représentent les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en trésorerie (généralement dont la maturité est inférieure à trois mois).

### ***III.9 Règles de classification et méthode d'évaluation des placements***

#### ***1. Classification***

##### ***Les placements à court terme***

Sont classés dans cette catégorie, les placements que l'entreprise n'a pas l'intention de conserver pour plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance.

##### ***Les placements à long terme***

Les placements à long terme comprennent :

**a- Les titres de participation :** Il s'agit des titres détenus dans l'intention de conservation durable en vue d'exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour protéger ou promouvoir des relations commerciales.

**b- Les titres immobilisés :** Il s'agit des titres autres que les titres de participation que l'entreprise a l'intention de conserver durablement notamment pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue période ainsi que les titres dont la conservation durable est subie plutôt que voulue sous l'effet de contraintes juridiques.

## **2. Evaluation**

### Les placements à court terme

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat sur les titres cotés très liquides. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

### Les placements à long terme

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour déterminer la valeur d'usage, la société prend en compte plusieurs facteurs tels que la valeur du marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

## **III.10 Revenus**

Les revenus sont constatés dès lors que les conditions suivantes sont remplies : la société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété, le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable, il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société et les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par la société.

## **III.11 Transactions en monnaie étrangère**

Les transactions en monnaie étrangère sont converties en dinars tunisien selon le cours de change de la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires courants libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture et les différences de change en résultantes sont constatées en résultat de l'exercice.

Les éléments monétaires sont convertis au cours de clôture. Les gains et les pertes de change qui en résultent sont reportés et amortis sur la durée de vie restante de l'élément monétaire s'y rapportant (y compris l'année en cours). L'amortissement tient compte de la durée pondérée par le montant restant à courir de l'élément en question.

L'écart de conversion est ajusté annuellement en fonction du cours de clôture et par rapport au cours historique de la date de l'opération. L'écart de conversion porté au bilan sera basé uniquement sur le gain ou la perte non matérialisé à la fin de l'année concernée.

Le résultat de la période comprend la portion d'amortissement applicable à l'année concernée ainsi que l'effet d'annulation des affectations antérieures.

### ***III.12 Note sur les événements postérieurs à l'arrêté des états financiers***

Le management de la société n'a identifié aucun événement survenu entre la date de clôture de la période et la date de publication des états financiers arrêtés au 31 décembre 2018 nécessitant une information dans les notes aux états financiers.

#### **IV. Notes relatives au bilan**

##### **IV.1 Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles nettes totalisent au 31 décembre 2018 un montant de 79.530 DT contre 55.566 DT au 31 décembre 2017. Elles se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>31.12.2018</b>	<b>31.12.2017</b>
Logiciels	145 883	125 307
Fond commercial Ben Rachid	30 000	-
<b>Immobilisation incorporelles brutes</b>	<b>175 883</b>	<b>125 307</b>
Amortissements Logiciel	<95 228>	<69 741>
Amortissements Fonds commercial	<1 125>	-
<b>Immobilisation incorporelles nettes</b>	<b>79 530</b>	<b>55 566</b>

##### **IV.2 Immobilisations corporelles**

Le solde net des immobilisations corporelles s'élève au 31 décembre 2018 à 49.190.002 DT contre 48.061.137 DT au 31 décembre 2017 et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>31.12.2018</b>	<b>31.12.2017</b>
Terrains	1 105 602	858 612
Constructions	10 622 538	10 387 707
Constructions à statut juridique particulier	1 363 387	1 363 387
Matériels de transport	295 801	162 200
Matériels de transport à statut juridique particulier	2 262 931	1 890 750
Matériels industriels à statut juridique particulier	4 028 957	3 975 017
Matériels informatiques	194 039	162 585
Matériels de bureaux	91 617	85 699
Matériels industriels	46 748 545	44 530 044
Agencements et aménagements divers	3 903 708	3 610 812
Immobilisations en cours	85 392	-
Avance versée / commande d'immobilisations	-	122 734
<b>Immobilisations corporelles brutes</b>	<b>70 702 517</b>	<b>67 149 547</b>
Amortissements cumulés	<21 512 515>	<19 088 410>
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	<b>49 190 002</b>	<b>48 061 137</b>

##### **IV.3 Immobilisations financières**

Les immobilisations financières nettes s'élèvent au 31 décembre 2018 à 3.629.538 DT contre 3.456.418 DT au 31 décembre 2017 et elles sont détaillées comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>31.12.2018</b>	<b>31.12.2017</b>
Titres de participations (*)	3 159 128	3 059 128
Dépôts et cautionnements	470 410	397 290
<b>Immobilisations financières nettes</b>	<b>3 629 538</b>	<b>3 456 418</b>

(\*) Les titres de participations au 31 décembre 2018 se détaillent comme suit :

<b>En Dinar Tunisien</b>	<b>31.12.2018</b>	<b>% de détention</b>	<b>31.12.2017</b>
A.B.C	2 700 000	21,9%	2 700 000
SAPHIR	75 000	15%	75 000
SOMOSAN	50 000	0,407%	50 000
SOMOCER NEGOCE	10 000	0,87%	10 000
LTD KIT	214 128	99%	214 128
S.M.C	10 000	0,13%	10 000
3s Trading	100 000	9,09%	-
<b>Total</b>	<b>3 159 128</b>		<b>3 059 128</b>

#### ***IV.4 Autres actifs non courants***

Les autres actifs non courants nets des résorptions s'élèvent au 31 décembre 2018 à 403.350 DT contre 280.052 DT au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>31.12.2018</b>	<b>31.12.2017</b>
Frais préliminaires (i)	1 422 971	1 050 587
Charges à répartir (ii)	1 170 703	923 620
Ecarts de conversion	208 195	208 195
<b>Autres actifs non courants bruts</b>	<b>2 801 869</b>	<b>2 182 402</b>
Amortissements & résorptions	<2 398 519>	<1 902 350>
<b>Autres actifs non courants nets</b>	<b>403 350</b>	<b>280 052</b>

(i) La résorption des frais préliminaires a été calculée sur la base d'un taux annuel de 33%.

(ii) La résorption des charges à répartir se fait conformément à la méthode linéaire. La période de résorption est répartie comme suit :

- Les frais de participation aux foires et la location de l'espace publicitaire : 2 ans
- Les frais de publicité : 3 ans

#### ***IV.5 Stocks***

Le solde net des stocks s'élève à 23.523.610 DT au 31 décembre 2018 contre 18.214.920 DT au 31 décembre 2017 et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>31.12.2018</b>	<b>31.12.2017</b>
Stocks de matières premières & consommables	7 461 342	5 724 438
Stocks de produits finis et en cours	16 130 353	12 523 210
<b>Total des stocks bruts</b>	<b>23 591 695</b>	<b>18 247 648</b>
Provisions pour dép. des stocks de produits finis	<57 568>	<13 048>
Provisions pour dép. des stocks de matières premières	<10 517>	<19 680>
<b>Total des stocks nets</b>	<b>23 523 610</b>	<b>18 214 920</b>

#### ***IV.6 Clients et comptes rattachés***

Le solde net des clients et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2018 à 16.727.407 DT contre 11.831.385 DT au 31 décembre 2017 et se détaille comme suit :

<b><i>Désignation</i></b>	<b>31.12.2018</b>	<b>31.12.2017</b>
Clients ordinaires	15 658 290	11 555 711
Clients effets à recevoir	1 269 117	663 402
Clients avoirs à établir	<200 000>	<387 728>
Clients douteux ou litigieux	870 657	501 149
<b>Total des comptes clients bruts</b>	<b>17 598 064</b>	<b>12 332 534</b>
Provisions sur créances clients	<870 657>	<501 149>
<b>Total des comptes clients nets</b>	<b>16 727 407</b>	<b>11 831 385</b>

#### ***IV.7 Autres actifs courants***

Le solde net des autres actifs courants s'élève au 31 décembre 2018 à 6.877.856 DT contre 6.246.473 DT au 31 décembre 2017 et se détaille comme suit :

<b><i>Désignation</i></b>	<b>31.12.2018</b>	<b>31.12.2017</b>
Avances et prêts au personnel	312 650	374 211
Etat et collectivités publiques	1 708 461	878 330
Fournisseurs Débiteurs	2 244 950	3 402 455
Créances envers les sociétés du groupe (*)	1 220 189	883 736
Charges constatées d'avance	699 007	421 447
RRR à obtenir	692 599	285 969
Débiteurs divers	-	325
Compte d'attente	205 033	205 033
<b>Total des autres actifs courants bruts</b>	<b>7 082 889</b>	<b>6 451 506</b>
Provisions des autres actifs courants	<205 033>	<205 033>
<b>Total des autres actifs courants nets</b>	<b>6 877 856</b>	<b>6 246 473</b>

(\*) Les créances envers les sociétés du groupe sont présentées au niveau de la note VII.3.

#### ***IV.8 Autres actifs financiers***

Le solde des autres actifs financiers s'élève au 31 décembre 2018 à 1.698.510 DT contre 1.794.802 DT au 31 décembre 2017 et se détaille comme suit :

<b><i>Désignation</i></b>	<b>31.12.2018</b>	<b>31.12.2017</b>
Billets de trésorerie AB Corporation	1 437 000	1 437 000
Placement STB	136 390	122 060
Placement SANIMED	125 120	235 742
<b>Total des autres actifs financiers</b>	<b>1 698 510</b>	<b>1 794 802</b>

#### **IV.9 Liquidités et équivalents de liquidités**

Le solde des liquidités et équivalents de liquidités s'élève au 31 décembre 2018 à 1.903.468 DT contre 784.612 DT au 31 décembre 2017 et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>31.12.2018</b>	<b>31.12.2017</b>
Effets à l'encaissement	-	519 565
Banques	1 869 809	250 026
Caisse	33 659	15 021
<b>Total des liquidités &amp; équivalents de liquidités</b>	<b>1 903 468</b>	<b>784 612</b>

#### **IV.10 Capitaux propres**

Le solde des capitaux propres s'élève au 31 décembre 2018 à 29.556.047 DT contre 27.698.218 DT au 31 décembre 2017 et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>31.12.2018</b>	<b>31.12.2017</b>
Capital social	26 200 000	26 200 000
Réserve légale	656 890	656 890
Prime d'émission	4 800 000	4 800 000
Subventions d'investissements	1 768 564	2 012 684
Résultats reportés (*)	<5 971 356>	<6 367 072>
<b>Capitaux propres avant résultat</b>	<b>27 454 098</b>	<b>27 302 502</b>
Résultat de l'exercice	2 101 949	395 716
<b>Capitaux propres avant affectation</b>	<b>29 556 047</b>	<b>27 698 218</b>

(\*) Les résultats reportés comportent des amortissements réputés différés en périodes déficitaires provenant de l'année 2017 de 1.753.064 dinars tel que présentés dans le tableau suivant :

<b>Désignation</b>	<b>Solde initial</b>	<b>Imputation</b>	<b>Perte de report</b>	<b>Solde final</b>
Amortissements différés 2016	2 756 267	<2 756 267>	-	-
Pertes reportées 2016	35 879	<35 879>	-	-
Amortissements différés 2017	2 483 754	<730 690>	-	1 753 064
Pertes reportées 2017	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>5 275 900</b>	<b>&lt;3 522 836&gt;</b>	<b>-</b>	<b>1 753 064</b>

Les mouvements des capitaux propres pour l'exercice 2018 se résument dans le tableau suivant :

<b>Désignation</b>	<b>Solde au 31/12/2017</b>	<b>Affectation résultat</b>	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>Amort. Subvent.</b>	<b>Solde au 31/12/2018</b>
Capital	26 200 000	-	-	-	26 200 000
Réserve légale	656 890	-	-	-	656 890
Prime d'émission	4 800 000	-	-	-	4 800 000
Résultats reportés	<6 367 072>	395 716	-	-	<5 971 356>
Subvention d'investissement	2 012 684	-	-	<244 120>	1 768 564
Résultat de l'exercice (**)	395 716	<395 716>	2 101 949	-	2 101 949



<b>Total</b>	<b>27 698 218</b>	-	<b>2 101 949</b>	<b>&lt;244 120&gt;</b>	<b>29 556 047</b>
--------------	-------------------	---	------------------	------------------------	-------------------

(\*\*) Le résultat par action de la société se présente comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>31.12.2018</b>	<b>31.12.2017</b>
Nombre moyen pondéré d'actions	26 200 000	26 200 000
Résultat net	2 101 949	395 716
<b>Résultat par action</b>	<b>0,080</b>	<b>0,015</b>

#### ***IV.11 Emprunts***

Le solde des emprunts à long terme s'est élevé au 31 décembre 2018 à 11.978.413 DT contre un solde au 31 décembre 2017 de 10.767.197 DT. Le détail des emprunts à long terme se présente comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>31.12.2018</b>	<b>31.12.2017</b>
Emprunt leasing	1 436 657	1 466 920
Emprunts BNA	478 260	1 978 610
Emprunts BH	3 820 144	5 383 235
Emprunt BTK	927 898	1 787 062
Emprunt UBCI	1 012 500	-
Engagement créance fiscale	4 302 954	151 370
<b>Total des emprunts</b>	<b>11 978 413</b>	<b>10 767 197</b>

#### ***IV.12 Autres passifs non courants***

Le solde des autres passifs non courants s'élève au 31 décembre 2018 à 387.974 DT contre 183.975 DT au 31 décembre 2017 et correspond pour les deux années aux provisions pour risques et charges constatées.

#### ***IV.13 Fournisseurs et comptes rattachés***

Le solde des fournisseurs et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2018 à 29.114.444 DT contre 23.767.240 DT au 31 décembre 2017 et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>31.12.2018</b>	<b>31.12.2017</b>
Fournisseurs d'exploitation	19 533 358	17 149 952
Fournisseurs effets à payer	8 790 141	5 880 263
Fournisseurs d'immobilisations	790 945	694 413
Retenues de garantie	-	2 472
Fournisseurs factures non parvenues	-	40 140
<b>Total des dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>29 114 444</b>	<b>23 767 240</b>

#### ***IV.14 Autres passifs courants***

Le solde des autres passifs courants s'élève au 31 décembre 2018 à 6.417.699 DT contre 5.578.022 DT au 31 décembre 2017 et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>31.12.2018</b>	<b>31.12.2017</b>
Dettes dues au personnel	15 325	660 000
Dettes sociales CNSS	456 499	636 644
Congés à payer	356 855	353 148
Etat, impôts et taxes	2 596 160	2 857 371
Actionnaires dividendes à payer	15 833	2 552
Dettes envers les sociétés du groupe (*)	144 262	-
Obligation cautionnées	510 428	296 735
Créditeurs divers	-	8 707
Charges à payer	2 322 337	762 865
<b>Total des autres passifs courants</b>	<b>6 417 699</b>	<b>5 578 022</b>

(\*) Les dettes envers les sociétés du groupe sont présentées au niveau de la note VII.3.

#### ***IV.15 Concours bancaires et autres passifs financiers***

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31 décembre 2018 à 26.578.694 DT contre 22.730.713 DT au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>31.12.2018</b>	<b>31.12.2017</b>
Découverts bancaires	9 114 673	9 709 438
Crédits de gestion	5 857 555	7 548 015
Billets de trésorerie	100 000	-
Factures escomptées	1 946 000	-
Financement en devises	4 312 434	-
Intérêts courus et non échus	144 873	178 200
Emprunts leasing à moins d'un an	511 176	750 003
Emprunt bancaire à moins d'un an - BNA	1 567 128	1 504 005
Emprunt bancaire à moins d'un an - BH	1 791 700	1 846 431
Emprunts bancaires à moins d'un an - BTK	895 655	962 100
Emprunts bancaires à moins d'un an - UBCI	337 500	-
Échéance à moins d'un an - Fournisseurs d'immobilisations	-	232 521
<b>Total concours bancaires</b>	<b>26 578 694</b>	<b>22 730 713</b>

#### ***V. Notes relatives à l'état de résultat***

##### ***V.1 Revenus***

Les revenus se sont élevés au 31 décembre 2018 à 51.756.759 DT contre 47.820.692 DT au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>31.12.2018</b>	<b>31.12.2017</b>
Ventes locales	49 011 552	44 188 650
Ventes à l'exportation	2 024 218	2 920 028
Ventes en suspension	720 989	712 014
<b>Total des revenus</b>	<b>51 756 759</b>	<b>47 820 692</b>

### ***V.2 Autres produits d'exploitation***

Les autres produits d'exploitation se sont élevés au 31 décembre 2018 à 244.120 DT contre 246.949 DT au 31 décembre 2017 et sont relatifs à la quote-part des subventions d'investissements.

### ***V.3 Achats d'approvisionnements consommés***

Les achats d'approvisionnements consommés se sont élevés au 31 décembre 2018 à 34.371.630 DT contre 30.196.911 DT au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

<b><i>Désignation</i></b>	<b>31.12.2018</b>	<b>31.12.2017</b>
Achats Matières	24 095 689	21 445 613
Achats d'approvisionnements	6 259 632	5 396 496
Variations de stocks MP & approvisionnements	<1 736 904>	<1 439 724>
Achats non stockés	5 753 213	4 794 526
<b>Total des achats d'approvisionnement</b>	<b>34 371 630</b>	<b>30 196 911</b>

### ***V.4 Charges de personnel***

Les charges de personnel se sont élevées au 31 décembre 2018 à 6.194.622 DT contre 6.244.191 DT au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

<b><i>Désignation</i></b>	<b>31.12.2018</b>	<b>31.12.2017</b>
Salaires et compléments de salaires	5 287 284	5 165 254
Charges sociales légales	907 338	1 078 937
<b>Total des charges de personnel</b>	<b>6 194 622</b>	<b>6 244 191</b>

### ***V.5 Dotations aux amortissements et aux provisions***

Les dotations aux amortissements et aux provisions se sont élevées au 31 décembre 2018 à 3.602.840 DT contre 2.487.603 DT au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

<b><i>Désignation</i></b>	<b>31.12.2018</b>	<b>31.12.2017</b>
Dotations aux amortissements	2 498 734	2 093 021
Résorptions des autres actifs non courants	495 242	397 357
Dotations aux provisions sur stocks	68 085	-
Dotation aux provisions des soldes clients	390 196	175 522
Dotation aux provisions pour risques et charges	204 000	183 975
Dotations aux provisions des autres actifs courants	-	5 000
Reprise sur provisions sur stocks	<32 728>	<367 272>
Reprises sur provisions sur clients	<20 689>	-
<b>Total des dotations aux amortissements et aux provisions</b>	<b>3 602 840</b>	<b>2 487 603</b>

### ***V.6 Autres charges d'exploitation***

Les autres charges d'exploitation se sont élevées au 31 décembre 2018 à 3.729.113 DT contre 3.282.375 DT au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>31.12.2018</b>	<b>31.12.2017</b>
Loyers et charges locatives	62 911	43 922
Entretiens et réparations	279 036	177 244
Assurances	140 317	242 063
Autres services extérieurs	143 126	66 057
Honoraires	511 583	486 022
Frais de formations professionnelles	8 751	16 231
Publicité	358 709	514 886
Transport sur ventes	351 531	595 302
Dons et subventions	112 404	128 582
Jetons de présence	161 250	<135 000>
Voyages et déplacements	78 522	182 531
Missions & réceptions	40 422	52 085
Frais postaux et de télécommunication	72 982	66 232
Commissions sur ventes	782 387	495 152
Commissions bancaires	368 320	243 599
Impôts et taxes	256 862	107 467
<b>Total des autres charges d'exploitation</b>	<b>3 729 113</b>	<b>3 282 375</b>

### ***V.7 Charges financières nettes***

Les charges financières nettes se sont élevées au 31 décembre 2018 à 5.935.253 DT contre 4.931.928 DT au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>31.12.2018</b>	<b>31.12.2017</b>
Intérêts sur opération escompte	1 610 823	970 368
Intérêts débiteurs	826 236	625 417
Intérêts sur crédits de gestion	269 283	488 936
Intérêts des emprunts et des dettes	1 555 637	1 405 451
Intérêts leasing	195 466	267 291
Intérêts factoring	-	53 807
Escomptes accordées	336 664	488 134
Intérêts de retard	103 047	-
Pertes de change	1 643 129	1 219 334
Pertes liées à l'actualisation des titres de placements	102 752	90 491
<b>Total des charges financières</b>	<b>6 643 037</b>	<b>5 609 229</b>
Gain de change	<592 272>	<677 301>
Intérêt sur prorogation clients	<115 512>	-
<b>Total des produits financiers</b>	<b>&lt;707 784&gt;</b>	<b>&lt;677 301&gt;</b>
<b>Total des charges financières nettes</b>	<b>5 935 253</b>	<b>4 931 928</b>

## ***V.8 Produits des placements***

Les produits des placements se sont élevés au 31 décembre 2018 à 103.056 DT contre 97.189 DT au 31 décembre 2017 et correspondent aux intérêts sur billets de trésorerie AB-Corporation.

## ***V.9 Autres gains ordinaires***

Les autres gains ordinaires se sont élevés au 31 décembre 2018 à 321.094 DT dont 163.386 DT proviennent de l'amnistie fiscale dont la société a pu bénéficier au titre des années antérieures.

## ***VI. Notes sur l'état de flux de trésorerie***

Pour la détermination de la variation de la trésorerie, la société a choisi le modèle autorisé pour la présentation des flux de trésorerie et ce, conformément à la norme comptable générale. Les différentes variations sont les suivantes :

### ***VI.1 Flux de trésorerie provenant de l'exploitation***

Les flux provenant de l'exploitation ont dégagé un excédent de 599.911 DT et sont retracés par les variations des postes du bilan, les encaissements et décaissements des placements courants et l'ajustement du résultat de l'exercice par les dotations aux amortissements et aux provisions et la quote-part des subventions d'investissement.

### ***VI.2 Flux de trésorerie liés à l'investissement***

Les flux affectés à l'investissement ont dégagé un décaissement net de 4.460.251 DT et se détaillent comme suit :

- Décaissement pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles et autres actifs non courants pour 4.320.003 DT ;
- Encaissement suite à la cession des immobilisations corporelles pour 32.872 DT ;
- Décaissement pour l'acquisition d'immobilisations financières de 173.120 DT et;

### ***VI.3 Flux de trésorerie liés au financement***

Les flux affectés au financement ont dégagé un excédent de 5.573.962 DT et se détaillent comme suit :

- Les encaissements et les décaissements des emprunts bancaires et leasing s'élèvent à un flux négatif de l'ordre de 5.653.962 DT.
- Décaissement de dividendes aux actionnaires pour 80.000 DT.

## ***VII. Informations sur les parties liées***

Les parties liées incluent les actionnaires, les principaux dirigeants (y compris les administrateurs) et leurs membres proches des familles ainsi que les sociétés contrôlées par les actionnaires et les principaux dirigeants ou sur lesquelles ils exercent de l'influence notable.

Les transactions et les soldes avec les parties liées se présentent ainsi :

### ***VII.1 Ventes***

Le chiffre d'affaires hors taxes réalisé en 2018 avec la société mère SOMOCER et les autres parties liées totalise un montant de 6.810.068 DT et se détaille comme suit :

<b>En Dinar Tunisien</b>	<b>31.12.2018</b>	<b>31.12.2017</b>
Société A.B.C.	5 732 036	4 332 840
Société SOMOCER	1 012 280	6 994 258
Société AB Corporation	22 179	-
Société SANIMED	32 794	-
Société SOMOCER NEGOCE	-	506 866
Société AGRIMED	4 914	14 629
3S TRADING	5 865	-
<b>Total du chiffre d'affaires (HTVA)</b>	<b>6 810 068</b>	<b>11 848 593</b>

### **VII.2 Achats**

Les achats effectués auprès de la société mère SOMOCER et les autres parties liées au cours de 2018 se détaillent comme suit :

<b>En Dinar Tunisien</b>	<b>31.12.2018</b>	<b>31.12.2017</b>
Société A.B.C.	-	4 889
Société SOMOCER (*)	19 015 471	18 483 848
SMC	3 028 985	1 376 289
<b>Total des achats (HTVA)</b>	<b>22 044 456</b>	<b>19 865 026</b>

(\*) Le solde total du fournisseur SOMOCER au 31 décembre 2018 s'élève à 16.739.565 DT dont des effets à payer qui s'élèvent à 4.118.634 DT, contre 12.600.257 DT au 31 décembre 2017.

### **VII.3 Soldes avec les parties liées**

La situation des soldes avec les parties liées au 31 décembre 2018 se résume au tableau ci-dessous :

<b>En Dinar</b>	<b>A.B.C.</b>	<b>SOMOCER</b>	<b>AB Corporation</b>	<b>SANIMED</b>	<b>SOMOCER NEGOCE</b>	<b>AGRIMED</b>	<b>3S TRADING</b>	<b>KIT</b>	<b>SMC</b>
Autres actifs courants	-	-	826 839	-	390 350	-	-	3 000	-
Soldes Clients	1 906 855	470 035	31 690	9 545	519 113	26 042	5 865	63 614	-
Solde Fournisseurs	-	<16 739 565>	1 043 384	-	611 347	-	-	-	<1 421 076>
Autres passifs courants	-	<138 437>	-	-	-	-	<5 825>	-	-
<b>Total</b>	<b>1 906 855</b>	<b>&lt;16 407 967&gt;</b>	<b>1 901 913</b>	<b>9 545</b>	<b>1 520 810</b>	<b>26 042</b>	<b>40</b>	<b>66 614</b>	<b>&lt;1 421 076&gt;</b>

### **VII.4 Billets de trésorerie**

- SOTEMAIL a souscrit à un billet de trésorerie émis par la société « AB. Corporation » pour un montant de 1.437.000 DT, commençant le 27 décembre 2017 et avec échéance au 31 décembre 2018 et un taux de 7% par an. Ces billets ne sont pas encore remboursés au 31 décembre 2018.

- 3S TRADING a souscrit à un billet de trésorerie émis par la société « SOTEMAIL » pour un montant de 100.000 DT, commençant le 16 mars 2018 et avec échéance au 11 septembre 2018 et un taux de 6% par an. Ces billets ont été remboursés au cours de l'année 2018.
- 3S TRADING a souscrit à un billet de trésorerie émis par la société « SOTEMAIL » pour un montant de 100.000 DT, commençant le 12 septembre 2018 et avec échéance au 10 mars 2019 et un taux de 6% par an. Ces billets ne sont pas encore remboursés au 31 décembre 2018.

#### **VII.5 Autres transactions avec les parties liées**

- Courant l'exercice 2018, la société « SOTEMAIL » a cédé du matériel industriel à la société « SOMOCER » pour un montant de 91.198 DT, toutes taxes comprises.
- Courant l'exercice 2018, la société « SOTEMAIL » a acquis un terrain auprès de la société « SOMOCER » pour un montant total de 200.000 DT.
- Courant l'exercice 2018, la société « SOTEMAIL » a acquis du matériel de transport auprès de la société « SOMOCER » pour un montant total de 15.000 DT.
- Courant l'exercice 2018, la société « SOMOCER » a facturé des frais de participation à la foire à la société « SOTEMAIL » pour un montant de 138.771 DT.
- Courant l'exercice 2018, la société « SOMOCER » a facturé des frais de formation à la société « SOTEMAIL » pour un montant de 7.347 DT.
- Courant l'exercice 2018, la société « SOTEMAIL » a facturé des frais de déplacement et de publicité à la société « SOMOCER Négoce » pour un montant de 116.707 DT, hors taxes.
- Le Conseil d'Administration a autorisé en 2016 la convention d'assistance entre la société SOTEMAIL et la société SOMOCER Négoce qui porte sur la gestion et l'administration des ventes à partir du 01 octobre 2016. En vertu de cette convention, SOMOCER Négoce est rémunérée par une commission égale à 1,5% du montant des ventes réalisées sur le marché local et à l'export et ce, pour une période de 5 ans renouvelables par tacite reconduction. Le montant des commissions facturées par la société SOMOCER Négoce au titre de l'année 2018 s'élève à 772.339 DT, hors taxes.
- La location auprès de la société « SOMOCER » d'un bureau sis à Menzel El Hayet pour un loyer annuel de 1.200 DT, toutes taxes comprises.
- L'assistance en matière juridique, contentieux, comptable, fiscale, investissement, financement, contrôle de gestion et systèmes d'information assurée par la société « AB CORPORATION » au profit de la société « SOTEMAIL » en vertu d'un contrat conclu entre les deux parties en date du 1er janvier 2014. Ce contrat est conclu pour une période d'une année renouvelable et ce, moyennant un montant mensuel de 20.000 DT hors taxes avec une augmentation annuelle de 5%. Les honoraires constatés en charge par la société «SOTEMAIL» s'élèvent en 2018 à 291.722 DT.

### VIII.1 Soldes intermédiaires de gestion (En Dinar Tunisien)

<b>Produits</b>	<b>31.12.2018</b>	<b>31.12.2017</b>	<b>Charges</b>	<b>31.12.2018</b>	<b>31.12.2017</b>	<b>Soldes</b>	<b>31.12.2017</b>	<b>31.12.2017</b>
CA Local	49 011 552	44 188 650	Stockage		<382 959>			
CA Export	2 745 207	3 632 042						
Production stocké	3 607 143							
<b>Total</b>	<b>55 363 902</b>	<b>47 820 692</b>	<b>Total</b>		<b>&lt;382 959&gt;</b>	<b>Production</b>	<b>55 363 902</b>	<b>47 437 733</b>
Production	55 363 902	47 437 733	-			<b>Marge sur coût matière</b>		
			Achats consommés	34 371 630	30 196 911		<b>20 992 272</b>	<b>17 240 822</b>
Marge sur coût matière	20 992 272	17 240 822	Autres charges externes	3 472 251	3 174 908	<b>Valeur ajoutée</b>	<b>17 520 021</b>	<b>14 065 914</b>
Valeur ajoutée	17 520 021	14 065 914	Charges de personnel	6 194 622	6 244 191	<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>11 068 537</b>	<b>7 714 256</b>
			Impôts et taxes	256 862	107 467			
			<b>Total</b>	<b>6 451 484</b>	<b>6 351 658</b>			
Excédent brut d'exploitation	11 068 537	7 714 256						
Autre produits ordinaires	321 094	81 151	Charges financières nettes	5 935 253	4 931 928			
Produits de placement	103 056	97 189	Autres pertes ordinaires	28 243	202 878			
Quotes-parts des subv d'investissement	244 119	246 949	DAAP	3 602 840	2 487 603			
<b>Total</b>	<b>11 736 806</b>	<b>8 139 545</b>	Impôt sur les bénéfices	68 521	121 421	<b>Résultat des activités ordinaires</b>	<b>2 101 949</b>	<b>395 716</b>
Résultat des activités ordinaires	2 101 949	395 716	<b>Total</b>	<b>9 634 857</b>	<b>7 743 830</b>	<b>Résultat après modifications</b>	<b>2 101 949</b>	<b>395 716</b>
<b>Total</b>	<b>2 101 949</b>	<b>395 716</b>	Pertes extraordinaires	-	-			
			<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>			



### IX.1 Tableau de variation des immobilisations

Libellé	V.B 2017	Acquisitions	Cessions	Reclassement	V.B 2018	Amortiss. Cumulés 2017	Dotations	Cessions	Amortiss. Cumulés 2018	V.C.N 2017	V.C.N 2018
Logiciels informatiques	125 307	20 576	-	-	145 883	69 741	25 487	-	95 228	55 566	50 655
Fond commercial	-	30 000	-	-	30 000	-	1 125	-	1 125	-	28 875
<b>Total I.Incorporelles</b>	<b>125 307</b>	<b>50 576</b>	-	-	<b>175 883</b>	<b>69 741</b>	<b>26 612</b>	-	<b>96 353</b>	<b>55 566</b>	<b>79 530</b>
Terrains	858 612	246 990	-	-	1 105 602	-	-	-	-	858 612	1 105 602
Constructions	10 387 707	234 831	-	-	10 622 538	2 488 037	230 755	-	2 718 792	7 899 670	7 903 746
AGEN. AMEN ET INST.	3 610 812	292 896	-	-	3 903 708	1 812 106	219 916	-	2 032 022	1 798 706	1 871 686
Matériels de transport	162 200	146 801	<13 200>	-	295 801	126 517	16 611	-	143 128	35 683	152 673
Matériels industriels	44 530 044	2 312 884	<94 383>	-	46 748 545	12 022 008	1 655 175	<48 017>	13 629 166	32 508 036	33 119 379
Equipements de bureau	85 699	5 918	-	-	91 617	37 324	8 299	-	45 623	48 375	45 994
Matériels informatiques	162 585	31 454	-	-	194 039	103 068	18 238	-	121 306	59 517	72 733
Constructions à ST.JR.PR	1 363 387	-	-	-	1 363 387	58 428	26 922	-	85 350	1 304 959	1 278 037
MAT. IND. ST.JR.PR	3 975 017	53 940	-	-	4 028 957	978 805	245 138	-	1 223 943	2 996 212	2 805 014
MAT. TRANS à ST.JR.PR	1 890 750	435 161	<62 980>	-	2 262 931	1 462 117	51 068	-	1 513 185	428 633	749 746
AV. fournisseurs d'imm.	122 734	-	-	<122 734>	-	-	-	-	-	122 734	-
Immobilisations en cours	-	85 392	-	-	85 392	-	-	-	-	-	85 392
<b>Total I.Corporelles</b>	<b>67 149 547</b>	<b>3 846 266</b>	<b>&lt;170 563&gt;</b>	<b>&lt;122 734&gt;</b>	<b>70 702 516</b>	<b>19 088 410</b>	<b>2 472 122</b>	<b>&lt;48 017&gt;</b>	<b>21 512 515</b>	<b>48 061 137</b>	<b>49 190 001</b>
<b>Total immobilisations</b>	<b>67 274 854</b>	<b>3 896 842</b>	<b>&lt;170 563&gt;</b>	<b>&lt;122 734&gt;</b>	<b>70 878 399</b>	<b>19 158 151</b>	<b>2 498 734</b>	<b>&lt;48 017&gt;</b>	<b>21 608 868</b>	<b>48 116 703</b>	<b>49 269 531</b>

## ***IX.2 Tableau de variation des emprunts***

<b>Emprunts</b>	<b>Solde au 31.12.2017</b>			<b>Nouveau emprunt</b>	<b>Règlement échéances</b>	<b>Solde au 31.12.2018</b>		
	<b>Total Fin de période</b>	<b>Échéance à + 1 an</b>	<b>Échéance à -1 an</b>			<b>Total Fin de période</b>	<b>Échéance à + 1 an</b>	<b>Échéance à - 1 an</b>
BH 1.750 KDT	1 250 798	671 405	579 393	-	- 579 393	671 405	-	671 405
BH 700 KDT	500 319	248 564	251 755	-	- 231 757	268 562	-	268 562
BH 7.000 KDT	5 478 548	4 463 265	1 015 283	-	- 806 671	4 671 877	3 820 144	851 733
BNA 2.000 KDT	1 815 953	978 617	837 336	-	- 770 560	1 045 393	144 933	900 460
BNA 4.000 KDT	1 666 662	999 994	666 668	-	- 666 668	999 994	333 326	666 668
BTK 4.000 KDT	2 749 162	1 787 062	962 100	-	- 962 101	1 787 061	927 899	859 162
UBCI 1.350 KDT	-	-	-	1 350 000	-	1 350 000	1 012 500	337 500
BTK 420 KDT	-	-	-	420 000	- 383 507	36 493	-	36 493
<b>Total emprunts en dinars</b>	<b>13 461 442</b>	<b>9 148 907</b>	<b>4 312 535</b>	<b>1 770 000</b>	<b>- 4 400 657</b>	<b>10 830 785</b>	<b>6 238 802</b>	<b>4 591 983</b>
LB 910 K€	-	-	-	-	-	-	-	-
RICOTH 788 K€	232 522	-	232 522	-	- 232 522	-	-	-
<b>Total emprunts en devises (Immobilisations)</b>	<b>232 522</b>	<b>-</b>	<b>232 522</b>	<b>-</b>	<b>- 232 522</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total des emprunts</b>	<b>13 693 964</b>	<b>9 148 907</b>	<b>4 545 057</b>	<b>1 770 000</b>	<b>- 4 633 179</b>	<b>10 830 785</b>	<b>6 238 802</b>	<b>4 591 983</b>

### ***IX.3 Note sur les immobilisations acquises par voie de leasing***

<b>Année</b>	<b>Contrat N°</b>	<b>Catégorie</b>	<b>Valeur Brute</b>	<b>Charges d'intérêts à payer</b>	<b>Échéance à - 1 an</b>	<b>Total des paiements restants au 31.12.2018</b>	<b>Échéance entre 1 et 5 ans</b>	<b>Taux d'intérêts mensuels</b>
2014	154170	Matériel de transport	56 271	65	2 343	2 343	-	0,80%
2014	161750	Matériel de transport	164 487	389	16 772	16 772	-	0,77%
2014	162800	Matériel et outillage	770 160	6 093	136 905	136 905	-	0,80%
2014	162830	Matériel et outillage	286 442	3 334	58 513	68 707	10 194	0,64%
2014	163850	Matériel de transport	57 069	142	5 870	5 870	-	0,80%
2016	179980	Constructions	1 273 200	496 974	98 284	1 063 937	965 653	0,92%
2015	327480	Matériel de transport	80 137	302	11 628	11 628	-	0,74%
2016	382410	Matériel de transport	52 079	2 444	13 634	27 219	13 585	0,73%
2017	367850	Matériel et outillage	113 426	1 409	30 955	30 955	-	0,69%
2017	387270	Matériel de transport	109 000	5 600	27 852	63 158	35 306	0,64%
2 017	600360	Matériel de transport	54 600	4 784	13 315	39 425	26 110	0,69%
2 018	659770	Matériel industriel et de transport	171 940	40 647	33 218	169 087	135 869	0,94%
2 018	659780	Matériel de transport	317 161	70 500	61 887	311 827	249 940	0,88%
<b>Total</b>			<b>3 505 972</b>	<b>632 683</b>	<b>511 176</b>	<b>1 947 833</b>	<b>1 436 657</b>	

## **X. Engagements hors bilan**

### **X.1 Engagements donnés**

<b>Type d'engagements</b>	<b>Valeur totale</b>	<b>Observation</b>
<b>Garanties personnelles</b>		
Cautionnement et autres garanties	<b>470 410</b>	Le cautionnement se décompose essentiellement des fonds de garanties donnés pour la société tunisienne d'électricité et de gaz (STEG).
<b>Garanties réelles</b>		
a) Hypothèques	<b>20 150 000</b>	Contrat de crédit de gestion BH : Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édifée l'usine.
	<b>7 450 000</b>	Contrat de crédit de gestion STB : Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édifée l'usine.
	<b>6 855 000</b>	Contrat de Crédit à Long Terme BH : Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édifée l'usine.
	<b>4 800 000</b>	contrat de crédit de gestion BNA : Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édifée l'usine.
	<b>4 000 000</b>	Contrat de Crédit à Long Terme BNA : Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édifée l'usine.
	<b>4 000 000</b>	Contrat de Crédit à Long Terme BTK : Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édifée l'usine.
	<b>1 350 000</b>	Contrat de Crédit de compagne UBCI : Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édifée l'usine.
	<b>2 450 000</b>	Contrat de crédit de gestion BTK : Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édifée l'usine.
	<b>2 000 000</b>	Contrat de Crédit à Long Terme BNA : Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édifée l'usine.
	<b>1 750 000</b>	Contrat de Crédit à Long Terme BH: Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édifée l'usine.
	<b>700 000</b>	Contrat de Crédit à Long Terme BH : Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édifée l'usine.
<b>145 000</b>	Contrat de Crédit à Long Terme BH : Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édifée l'usine.	

b) Nantissements	<b>20 150 000</b>	Banque de l'Habitat, Contrat de Crédit à Long Terme : Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce
	<b>145 000</b>	Banque de l'Habitat, Contrat de Crédit à Long Terme : Nantissement sur le matériel et outillage et fonds de commerce.
	<b>7 450 000</b>	STB, Contrat de Crédit de gestion : Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce
	<b>6 855 000</b>	Banque de l'Habitat, Contrat de Crédit à Long Terme : Nantissement sur le matériel et outillage et fonds de commerce.
	<b>4 000 000</b>	BTK, Contrat de Crédit à Long Terme : Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce
	<b>2 000 000</b>	BNA, Contrat de Crédit à Long Terme : Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce
	<b>4 000 000</b>	BNA, Contrat de Crédit à Long Terme : Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce
	<b>1 350 000</b>	UBCI, Contrat de Crédit à Long Terme : Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce
	<b>2 450 000</b>	BTK, Contrat de Crédit de gestion : Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce
	<b>1 750 000</b>	Banque de l'Habitat, Contrat de Crédit à Long Terme : Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce
	<b>4 800 000</b>	BNA, Contrat de Crédit à Long Terme : Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce
	<b>700 000</b>	Banque de l'Habitat, Contrat de Crédit à Long Terme : Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce
c) Effet escomptés et non échus	<b>28 022 566</b>	

**X.2 Engagements reçus :**

Type d'engagements	Valeur totale	Observation
<b>a) Garanties réelles</b>		
Hypothèques	<b>234 020</b>	<b>Ets Lazreg d'équipement</b> : hypothèque reçue sur terrain pour couvrir le solde comptable en contentieux.
	<b>25 112</b>	<b>Ste Baticom</b> : Hypothèque reçu hypothèque reçu sur terrain pour couvrir le solde comptable en contentieux
	<b>264 415</b>	<b>Ste Ghaddab de bâtiments</b> : hypothèque reçue sur terrain pour couvrir le solde comptable en contentieux.
Nantissements	<b>20 000</b>	<b>Ste EL Meniar</b> : Nantissement en 1 <sup>er</sup> rang sur le fonds de commerce

**XI.2 Intérêts sur crédit bancaire non encore échus :**

Organisme Financier	Montant	Intérêts non courus
BNA	4 000 000	65 408
BH	145 000	3 447
BH	6 855 000	621 675
BTK	4 000 000	179 314
BH	1 750 000	22 027
BH	700 000	8 811
BNA	2 000 000	45 173
UBCI	1 350 000	240 120
<b>Total</b>	<b>20 800 000</b>	<b>1 185 975</b>

# Rapport Général

**Tunis le 13 Mai 2019**

**Mesdames et Messieurs les actionnaires  
de la Société Tunisienne d'Email « SOTEMAIL »  
Menzel Hayet, 5033 Monastir**

## **Rapport sur l'audit des états financiers**

### ***Opinion***

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société Tunisienne d'Email («SOTEMAIL» ou «société»), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2018, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 29.556.047 DT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice qui s'élève à 2.101.949 DT.

A notre avis, à l'exception de l'incidence du point décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société SOTEMAIL au 31 décembre 2018, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

### ***Fondement de l'opinion avec réserve***

Sur la base de notre audit des états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2018, les réserves suivantes ont été soulevées :

- SOTEMAIL détient des titres de participation dans la filiale russe «LTD KIT» pour un montant de 214 mille DT. Cette filiale qui a été créée en 2015 en vue de promouvoir les exportations de la société dans la zone Euro-Asie a connu des difficultés opérationnelles depuis sa création et elle est actuellement en arrêt d'activité. En l'absence d'informations financières concernant cette filiale et de visibilité quant à la reprise de ses activités, nous ne sommes pas en mesure d'apprécier le caractère recouvrable ou pas de cette participation. Par ailleurs, l'absence d'informations financières concernant cette filiale empêche SOTEMAIL d'établir des états financiers consolidés.
- L'examen des créances clients au 31 décembre 2018 a révélé l'existence de créances douteuses pour un montant de 1.732 mille DT dont principalement une créance sur la filiale russe LTD KIT pour un montant de 390 mille DT (dont 327 mille DT à travers un intermédiaire russe «VNESHSERVIS LLC RUSSIA»), une créance de 449 mille DT sur un client libyen datant de plus d'un an, une créance sur un client algérien pour 344 mille DT datant de 2016 et une créance nette de 292 mille DT sur un client jordanien (créance brute de 584 mille DT datant de 2016, dont la moitié est provisionnée). Etant donné l'ancienneté de ces créances, le rythme de recouvrement et les paiements subséquents d'une part et la situation de la filiale russe qui est en arrêt d'activité d'autre part, nous ne sommes pas en mesure d'apprécier leur caractère recouvrable ou pas.

### ***Questions clés de l'audit***

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

#### **a) Evaluation des créances clients**

Les créances clients figurent au bilan au 31 décembre 2018 pour un montant brut de 17.598.064 DT et provisionnées à hauteur de 870.657 DT. Dans le cadre de l'évaluation du caractère recouvrable de ces créances, la direction détermine à chaque date de clôture s'il y a des indices de dépréciation de celles-ci selon des critères quantitatifs et qualitatifs. Le montant de la provision pour dépréciation fait appel au jugement et celui-ci est calculé selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et leur valeur recouvrable estimée.

Nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes en vigueur de la méthodologie mise en œuvre par la direction pour l'estimation de la provision pour dépréciation des créances douteuses. Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en la revue de l'ancienneté des créances clients, de l'historique des règlements (y compris les règlements postérieurs à la clôture), de l'existence d'éventuelles garanties ainsi que toute autre information disponible concernant la situation financière des créanciers. Nous avons également apprécié le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers concernant cette estimation.

#### **b) Evaluation des stocks**

Les stocks, figurent au bilan au 31 décembre 2018 pour une valeur brute de 23.591.695 DT provisionnée à hauteur de 68.085 DT.

Ainsi, qu'il est fait mention dans la note IV.5 aux états financiers, les stocks sont valorisés au coût d'achat majoré des frais d'approche pour les matières premières, les consommables et les pièces de rechange et au coût de production pour les produits finis et semi-finis. A la date de clôture les stocks sont ramenés à leur valeur de réalisation nette, si celle-ci est inférieure au coût.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté à valider l'existence physique des stocks à la date de clôture, à vérifier que l'évaluation de leurs coûts est conforme aux dispositions de la norme comptable tunisienne N°4 relative au stock et à apprécier les données et les hypothèses retenues par le management pour déterminer la valeur de réalisation nette.

### ***Observations***

- Ainsi qu'il est fait mention dans la note III.1 aux états financiers, le Conseil d'Administration de la société a opté pour une révision des durées de vie pour certaines immobilisations corporelles et ce, en adoptant des durées de vie économiques. Les nouvelles durées de vie économiques, appliquées d'une façon prospective à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018, sont basées sur des avis techniques. La dotation de la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018 ainsi calculée en application des nouvelles durées de vie économiques est inférieure de 484 mille DT par rapport à la dotation calculée selon les anciennes durées de vie.



- La société a bénéficié d'une amnistie fiscale sur les intérêts et pénalités de retard relatifs à sa dette fiscale pour un total de 404 mille DT dont 241 mille DT relatifs à 2018 et 163 mille DT relatifs aux exercices antérieurs (constatés en gains exceptionnels). Le bénéfice de cet avantage fiscal est tributaire du respect de l'échéancier convenu avec l'administration fiscale.

Notre opinion n'est pas modifiée par ces éléments.

### ***Rapport de gestion du Conseil d'Administration***

La responsabilité du rapport de gestion du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### ***Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers***

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

### ***Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.

Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée: ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

### **Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### **Efficacité du système de contrôle interne**

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation de la réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

### **Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur**

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimé nécessaire de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

**Les Commissaires aux Comptes Associés  
MTBF**

**Ahmed Belaifa**



*Les Commissaires aux comptes associés  
MTBF  
Membre de PricewaterhouseCoopers ILtd  
1mm, DSC - Rue Lac d'Annecy  
1953 Les Berges du Lac - Tunis  
Tél: 216 71 160 000 / 71 963 900  
Fax : 216 71 861 780*

**CRG Audit**

**Chiraz Drira**



# Rapport spécial

**Tunis le 13 Mai 2019**

**Mesdames et Messieurs les actionnaires  
de la Société Tunisienne d'Email « SOTEMAIL »  
Menzel Hayet, 5033 Monastir**

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous vous soumettons notre rapport sur les conventions conclues et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

## **A- Conventions et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 (autres que les rémunérations des dirigeants)**

Nous vous informons que votre Conseil d'Administration nous a avisés de l'existence des conventions suivantes conclues au cours de l'exercice 2018 et visées aux articles 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales :

### **1. Ventes à des parties liées**

Les ventes hors taxes réalisées au cours de l'année 2018 avec les sociétés du groupe SOMOCER et les autres parties liées totalisent un montant de 6.810.068 DT et se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>31/12/2018</b>
Société A.B.C.	5 732 036
Société SOMOCER	1 012 280
Société AB Corporation	22 179
Société SANIMED	32 794
Société AGRIMED	4 914
Société 3S. TRADING	5 865
<b>Total du chiffre d'affaires (HTVA)</b>	<b>6 810 068</b>

## **2. Achats auprès des parties liées**

Les achats hors taxes réalisés au cours de l'année 2018 auprès des sociétés du groupe SOMOCER totalisent un montant de 22.044.456 DT et se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>31/12/2018</b>
Société SOMOCER	19 015 471
Société Moderne de Conditionnement « SMC »	3 028 985
<b>Total des achats (HTVA)</b>	<b>22 044 456</b>

## **3. Billets de trésorerie**

- SOTEMAIL a souscrit à un billet de trésorerie émis par la société AB. Corporation pour un montant de 1.437.000 DT, commençant le 27 décembre 2017 et avec échéance au 31 décembre 2018 et un taux de 7% par an. Ces billets ne sont pas encore remboursés au 31 décembre 2018.
- 3S TRADING a souscrit à un billet de trésorerie émis par la société SOTEMAIL pour un montant de 100.000 DT, commençant le 16 mars 2018 et avec échéance au 11 septembre 2018 et un taux de 6% par an. Ces billets ont été remboursés au cours de l'année 2018.
- 3S TRADING a souscrit à un billet de trésorerie émis par la société SOTEMAIL pour un montant de 100.000 DT, commençant le 12 septembre 2018 et avec échéance au 10 mars 2019 et un taux de 6% par an. Ces billets ne sont pas encore remboursés au 31 décembre 2018.

## **4. Autres transactions avec les parties liées**

- Courant l'exercice 2018, SOTEMAIL a cédé du matériel industriel à SOMOCER pour un montant de 91.198 DT, toutes taxes comprises.
- Courant l'exercice 2018, SOTEMAIL a acquis un terrain auprès de SOMOCER pour un montant total de 200.000 DT.
- Courant l'exercice 2018, SOTEMAIL a acquis du matériel de transport auprès SOMOCER pour un montant total de 15.000 DT.
- Courant l'exercice 2018, SOMOCER a facturé des frais de participation à la foire à SOTEMAIL pour un montant de 138.771 DT.
- Courant l'exercice 2018, SOMOCER a facturé des frais de formation à SOTEMAIL pour un montant de 7.347 DT.
- Courant l'exercice 2018, SOTEMAIL a facturé des frais de déplacement et de publicité à SOMOCER Négoce pour un montant de 116.707 DT, hors taxes.

## **B- Opérations réalisées et relatives à des conventions antérieures**

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

1. Le Conseil d'Administration a autorisé en 2016 la convention d'assistance entre la société SOTEMAIL et la société SOMOCER Négoce qui porte sur la gestion et l'administration des ventes à partir du 01 octobre 2016. En vertu de cette convention, SOMOCER Négoce est rémunérée par une commission égale à 1,5% du montant des ventes réalisées sur le marché local et à l'export et ce, pour une période de 5 ans renouvelables par tacite reconduction. Le montant des commissions facturées par la société SOMOCER Négoce au titre de l'année 2018 s'élève à 772.339 DT, hors taxes.
2. La location auprès de la société « SOMOCER » d'un bureau sis à Menzel El Hayet pour un loyer annuel de 1.200 DT, toutes taxes comprises.
3. L'assistance en matière juridique, contentieux, comptable, fiscale, investissement, financement, contrôle de gestion et systèmes d'information assurée par la société « AB CORPORATION » au profit de la société « SOTEMAIL » en vertu d'un contrat conclu entre les deux parties en date du 1<sup>er</sup> janvier 2014. Ce contrat est conclu pour une période d'une année renouvelable et ce, moyennant un montant mensuel de 20.000 DT hors taxes avec une augmentation annuelle de 5%. Les honoraires constatés en charge par la société « SOTEMAIL » s'élèvent en 2018 à 291.722 DT.

#### **C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants**

Les obligations et engagements de la société envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 II§5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Directeur Général est fixée par le Conseil d'Administration du 31 octobre 2017 sur la base d'un salaire mensuel net de 5.000 dinars sur 13 mensualités et une prime variable fixée par le Conseil d'Administration selon la réalisation des objectifs tels que fixés par le Conseil. La somme des rémunérations nettes servie au titre de l'exercice 2018 s'élève à 61.114 DT et ce, en sus des dépenses prises en charge par la société et des frais engagés en sa qualité de Directeur Général.

Par ailleurs et en dehors des conventions et opérations précitées, nos diligences n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations qui rentrent dans le cadre des articles 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales.

**Les Commissaires aux Comptes Associés  
MTBF**

**Ahmed Belaifa**



Les Commissaires aux comptes associés  
MTBF  
Membre de PricewaterhouseCoopers ILtd  
Imm. PwC - Zone 10 - 10000  
10000  
2018 216 71 100 000 / 71 100 000  
2018 216 71 100 000

**CRG Audit**

**Chiraz Drira**

